

DECEMBRE 2024

Geneviève PIETO
Présidente du GDSA22



Adhésions 2025

**A renvoyer avant le
13 janvier 2025
Pour l'abonnement aux
revues apicoles**

Sommaire

Le mot de la présidente	1
Traitement d'hiver	2
Frelon asiatique	3
Adhésions 2025	4
A vos agendas	4



Prochainement :

*03 février 2025 : Réunion
sanitaire régionale à Saint
Méen le Grand*

*15 février 2025 : Assemblée
Générale*

*1^{er} mars 2025 : Distribution
du matériel*

Le mot de la présidente

Alors que l'année 2024 s'achève, il est temps de faire un bilan des actions menées par le GDSA 22, mais aussi de se projeter avec vous vers 2025.

Cette année a été marquée par des défis mais aussi par de belles réussites, rendues possibles grâce à votre engagement et votre soutien.

Bilan d'une année exigeante

Un printemps difficile pour nos abeilles

La saison apicole a débuté sous des auspices compliqués. Une récolte de printemps souvent décevante a révélé des pertes importantes de colonies, majoritairement dues à la famine. La miellée d'été n'a pas toujours compensé. Ces difficultés nous rappellent combien nos abeilles sont exposées aux aléas environnementaux et combien la résilience de nos ruchers repose sur nos actions collectives et individuelles.

Une priorité sanitaire : La lutte contre le Varroa.

Nos colonies continuent de subir une pression intense du Varroa, un ennemi redoutable qu'il est impératif de combattre efficacement. Nous insistons sur la nécessité de réaliser un traitement secondaire contre le varroa cet hiver pour assurer la survie et la bonne santé des colonies en 2025. Un article de ce bulletin vous détaille les étapes et les bonnes pratiques à adopter pour un traitement réussi.

le nouveau Plan Sanitaire d'Élevage (PSE).

Une distribution de médicaments réussie grâce à la coopération et à la patience de chacun, malgré les nouvelles exigences imposées par le PSE. Nous vous invitons néanmoins à nous transmettre vos retours pour améliorer le système l'année prochaine.

Une journée technique de septembre riche et mobilisatrice.

Les démonstrations sur l'utilisation des médicaments, la mise en hivernage, et la protection des ruchers ont rassemblé près de 100 participants. L'atelier de construction

de harpes électriques contre le frelon asiatique a retenu l'attention, preuve que la lutte contre ce fléau reste une priorité partagée.

Un mot sur la lutte contre le frelon asiatique

La campagne de lutte contre le frelon asiatique dans les Côtes d'Armor a connu des résultats encourageants l'an dernier mais nous avons beaucoup de mal à recueillir les résultats des communes engagées dans cette action. Nous avons encore besoin d'une mobilisation plus large pour consolider ces résultats et protéger durablement nos ruchers et notre biodiversité (voir article page 3)

Vers 2025

Vos réponses nous importent

Le bulletin d'adhésion joint à ce Bee News vous demande de vous prononcer sur votre préférence pour recevoir notre bulletin d'information (par mail ou par courrier). Merci d'y répondre pour nous permettre d'adapter au mieux notre communication à vos besoins.

Le varroa encore ; l'année 2025 sera l'année de rotation des molécules mais nous en reparlerons en février lors de l'assemblée générale et dans le BEE NEW

En conclusion, nous vous remercions sincèrement pour votre engagement tout au long de cette année. Nous espérons que ce bulletin vous apportera des informations utiles et des perspectives pour accompagner vos colonies vers une nouvelle saison apicole.

En attendant de vous retrouver en 2025, notamment à la journée régionale sanitaire le 3 février et à l'assemblée générale le 15 février, nous vous souhaitons, ainsi qu'à vos proches, de très belles fêtes de fin d'année.

Que cette période de repos vous prépare à une nouvelle année prospère et enrichissante pour vous et vos abeilles.

Apicolement vôtre,
Geneviève Piéto

Traitements d'hiver : quels produits et comment les utiliser ?

Geneviève PIETO

Le traitement secondaire ou traitement d'hiver est très vivement recommandé et indispensable pour des colonies dont le niveau d'infestation n'a pas été suffisamment réduit par le traitement effectué en été. Lors du comptage post-traitement, si les seuils recommandés¹ sont dépassés, il convient de traiter la colonie.

Voici trois produits que vous pouvez utiliser pour effectuer le traitement d'hiver contre le varroa. Ils sont tous autorisés en Agriculture Biologique. Attention ils contiennent tous des acides particulièrement dangereux. Il vous faudra porter un masque FFP3 pour l'évaporation ou la sublimation ; FFP2 pour le dégouttement, des gants et des lunettes de protection lors de la manipulation de tous ces produits

NOM COMMERCIAL (PRODUIT) (ANNÉE AMM)	SUBSTANCE(S) ACTIVE(S)	GALÉNIQUE	MODALITÉS	DURÉE TRAITEMENT	PLAGE DE TEMPÉRATURE À RESPECTER
VARROMED® (2018)	Acide oxalique (AO) + acide formique (AF)	Solution prête à l'emploi	Par dégouttement verser 5 ml sur chaque entre-cadre peuplé d'abeilles. Effectuer un seul passage.	Effectuer un seul passage.	Entre 3 et 25 °C
VARROXAL® (2023)	Acide oxalique (AO)	Poudre blanche cristalline pour sublimation ou à mélanger à du sirop	Par dégouttement 5-6ml en inter-cadre ou par évaporation	En 1 application	Application par dégouttement : > -15°C Application par évaporation/sublimation : entre 2°C et 10°C
API-BIOXAL® (2015)	Acide oxalique (AO)	Poudre pour sublimation ou à mélanger à du sirop	Par dégouttement 5 ml par inter-cadre ou par sublimation	En 1 application	Entre 3 et 25 °C

COMMENT REALISER LES TRAITEMENTS

Le dégouttement

Varroxal : 8 cuillères mesure à mélanger dans un récipient non métallique avec 200ml de sirop de sucre (1:1) Fermer le récipient et agiter vigoureusement jusqu'à dissolution complète de la poudre. Appliquer la solution claire à l'aide d'une seringue de 60ml : 5-6 ml en inter cadre pour grands cadres (Dadant) 3-4ml pour des petits cadres

Apibioxal : sachet de 35g à dissoudre dans un récipient non métallique avec 500ml de sirop de sucre (1:1) en conservant une température comprise entre 30°et 35°C. Fermer le récipient et agiter vigoureusement jusqu'à dissolution complète de la poudre. Appliquer la solution claire à l'aide d'une seringue de 60ml : 5 ml en inter cadre Dadant (traitement pour environ 10 ruches).

Le Varromed : Prêt à l'emploi, ce produit doit être à une température de 20°C à 25°C. Attention : il ne faut pas le chauffer. Si vous traitez fin décembre, gardez le Varromed à température ambiante dans la maison, (1 flacon permet de traiter 12 ruches

Les étapes :

1. En hiver attendre une belle journée ensoleillée sans vent et agir vite pour ne pas refroidir la grappe.
2. Se vêtir d'un vêtement de protection, d'un masque, de gants résistants aux acides et de lunettes.
3. Bien agiter le produit avant de l'utiliser. Remplir la seringue (varroxal et apibioxal). Le flacon de varromed présente des graduations pour contrôler la quantité de produit
4. Verser 5ml (jusqu' à 6 pour le varroxal) dans les inters cadres occupés, il faut que le produit touche les abeilles.
5. Traiter toutes les colonies situées au même endroit afin d'éviter la ré infestation.
6. Laisser la ruche tranquille après traitement pendant 6 jours.



¹ Seuil de comptage sur chutes naturelles : 0,5 varroa/jour. Seuil de comptage de varroas phorétiques : 0,3/100 abeilles.

Traitements d'hiver : quels produits et comment les utiliser ? (suite)

La sublimation ou évaporation (utilisation du VARROX)

L'appareil sera introduit dans la ruche par le trou d'envol et placé sous les abeilles, en évitant tout contact avec les rayons de miel. Si le plancher de la ruche est en plastique mettre une planchette de bois sous le varrox pour éviter les risques de fonte du plancher.

Fermer et étanchéifier l'entrée de la ruche pour éviter que la fumée et les abeilles ne s'échappent de la ruche.

Le varroxal

Remplir le réservoir de l'appareil avec 2 grammes (ou 2 cuillères doseuses)

Laisser l'évaporateur branché à la batterie pendant 2 à 2.5 minutes. Au bout de ces 2/2.5 minutes, débrancher l'évaporateur de la batterie et laisser l'évaporateur pendant encore 2 minutes dans le trou d'envol étanchéifié. Ensuite retirer l'évaporateur et le plonger sous l'eau froide afin de le refroidir.

Laisser la ruche traitée fermée hermétiquement pendant encore 10 minutes.

L'Api bioxal

Remplir le réservoir de l'appareil avec 2,3 g de produit.

Actionner l'appareil pendant 3 minutes

Maintenir la ruche bien fermée pendant encore 15 minutes.

Laisser refroidir et nettoyer l'appareil après utilisation pour en retirer tout résidu év

Utiliser de l'eau potable pour refroidir et/ou nettoyer le varrox.



FRELON ASIATIQUE : Bilan de la campagne 2024 PPF du 06/04 au 25/05, GDSA22

Christian GUESPIN : Administrateur et TSA

Dans l'état actuel des retours des communes sur les prises de fondatrices de frelon asiatique, nous ne disposons pas de chiffres exploitables pour la campagne 2024. Malgré nos relances, moins de 40% de retours d'infos nous ont été adressées, contre 70% l'an passé. Pour rappel, le bilan 2023 s'élevait à une moyenne de 810 fondatrices par commune et 21 par piégeur. Cette baisse des retours d'infos est décourageante pour les bénévoles qui parcourent la campagne lors de réunions hivernales, et les interroge sur l'avenir de cette lutte collective.

Piégeage dans les ruchers
Cette stratégie, réservée aux apiculteurs, cible la fin d'été et l'automne. Les résultats montrent une pression variable selon les secteurs, les ruchers bien protégés étant moins impactés. Parmi les matériels recommandés :

- La harpe électrique, actuellement l'une des meilleures solutions, protège efficacement un rucher de 10 à 15 ruches.
- Les pièges à entonnoir (type Jabeprobe, Bee-vital, Neoppi) dépendent beaucoup de l'appât et des conditions d'installation.
- Côté appâts, les protéines (crevettes, moules) et le mélange bière-vin-sirop restent attractifs, tout comme

l'utilisation de frelons eux-mêmes, anesthésiés (30 minutes au congélateur) puis replacés dans les pièges.

Enfin, un nouveau piège non mouillant et très sélectif est en test par le GDSA 22. Les résultats seront partagés dans le prochain Bee New de février



Adhésions 2025 et Commande de matériel

Geneviève Pieto

Chère adhérente, cher adhérent,
Vous trouverez ci-joint votre formulaire d'adhésion pour l'année 2025. Nous vous remercions de bien vouloir le remplir avec le plus grand soin, en veillant particulièrement à :

- Écrire lisiblement toutes les informations demandées,
- Porter une attention particulière à votre adresse électronique, si vous en avez une. En effet, une simple erreur (exemple : confusion entre le point . et le tiret haut - ou bas _) pourrait empêcher l'envoi de votre facture et de votre adhésion

Nous insistons sur l'importance de ces précautions : Cette année encore, de nombreux bulletins nous sont parvenus mal renseignés, incomplets ou accompagnés de paiements incorrects, ce qui a nécessité des renvois, des rappels et, dans certains cas, plusieurs relances. Ces erreurs représentent une perte de temps considérable pour nos bénévoles.

Nous vous rappelons que notre équipe est composée de bénévoles qui consacrent leur temps libre à vous offrir le meilleur service possible. Votre attention et votre coopération sont donc essentielles pour faciliter notre travail.

Modalités d'envoi

Merci de nous retourner votre bulletin d'adhésion, dûment complété, accompagné de votre règlement par chèque (n'oubliez pas de le dater et signer) à l'adresse suivante :

GDSA 22,
Boite Postale 70436
22404 LAMBALLE CEDEX

Nous vous remercions par avance pour votre diligence et votre compréhension.

Les revues :



Nous vous demandons de nous adresser vos demandes d'abonnements de revues apicoles **avant le 13 janvier 2025**. A partir de cette date les listings des abonnements seront envoyés aux revues. Dès lors, plus aucune nouvelle demande d'abonnement ne sera prise en compte.

ATTENTION : Si vous désirez prendre une assurance par l'intermédiaire d'une des revues proposées ; vous devez souscrire votre abonnement directement auprès de la revue.



La ½ journée matériel Route d'or sera organisée le 1^{er} mars 2025 matin au lycée agricole de la Ville Davy à Quessoy.

Le bon de commande Route d'Or est à envoyer à l'adresse indiquée sur le bon de commande. En aucun cas il ne doit être adressé au GDSA 22. Faute de quoi, il vous sera renvoyé.



GDSA22
BP 70436
22404 LAMBALLE CEDEX

Téléphone :
06.81.24.00.35

Adresse électronique :
contact@gdsa22.,

Nous sommes sur le
Web !

<https://www.gdsa22.bzh>



A vos agendas ! DATES A RETENIR

3 février 2025	Journée sanitaire régionale À Saint-Méen-le-Grand
15 février 2025	Début de matinée réunion des futurs stagiaires du Rucher École puis assemblée générale avec buffet
1 ^{er} mars 2025	Matin ½ journée distribution matériel